

Approches institutionnalistes des secteurs, des territoires, du méso

Au sein du Colloque de l'AFEP
Paris – Juillet 2023

Atelier organisé par :

Jéréemie BASTIEN (Université de Reims Champagne-Ardenne, REGARDS)

Florence GALLOIS (université de Reims Champagne-Ardenne, REGARDS)

En raison d'une inflation quasi généralisée du prix des matières premières (énergie et certains métaux et produits agricoles notamment), le conflit en Ukraine ne semble épargner aucun système productif. Les activités de production européennes sont particulièrement concernées et, contrairement aux crises passées (dont celle découlant de la pandémie de Sras-cov-2, dont les effets se font d'ailleurs encore largement sentir sur des systèmes de santé – au moins- déjà en crise avant la pandémie), celle-ci ne paraît laisser que peu d'opportunités économiques aux acteurs européens. Cependant, certains secteurs sont plus affectés par les conséquences économiques de cette crise géopolitique que d'autres, à l'image des secteurs agricole et agro-alimentaire ainsi que des secteurs les plus consommateurs d'énergie (automobile, pétrochimie, transport, textile, *etc.*). Cela rappelle que les systèmes productifs sont pluriels et que chacun d'entre eux se caractérise par une dynamique socio-économique propre en faisant un espace spécifique.

Les approches mésoéconomiques institutionnalistes s'attachent depuis plus de 30 ans – et plus encore depuis la naissance du groupe de travail *Régulation Sectorielle et Territoriale* (RST)– à illustrer cette diversité, plus particulièrement en caractérisant les recompositions institutionnelles spécifiques à chaque secteur et territoire induites par l'accumulation du capital au niveau macroéconomique (Bartoli & Boulet, 1990 ; Lamarche, & al., 2021 ; Laurent & du Tertre, 2008). Pour autant, les dynamiques de changement institutionnel au sein des espaces méso ne sont pas uniquement déterminées par le régime macroéconomique. Les conduites stratégiques des acteurs au sein de ces espaces, les relations sociales de travail y existant, les avancées technologiques y étant à l'œuvre ou encore la forme de la demande sociale (autrement dit les logiques de fonctionnement propres à chaque espace) peuvent générer des conflits à l'intérieur même de ces espaces. Les mutations institutionnelles engendrées par la résolution de ces conflits – soit par compromis soit par autorité par le ou les acteurs dominants – permettent d'identifier les modalités par lesquelles un espace se reproduit dans le temps en dépit de ses contradictions endogènes. En cela, il s'agit de caractériser le processus de régulation spécifique à chaque espace méso. Appréhender la dynamique des secteurs et des territoires dans leur singularité est d'autant plus important que chacun d'entre eux contribue à façonner le régime macroéconomique. Les logiques à l'œuvre à l'échelle mésoéconomique peuvent ainsi être structurantes du régime d'accumulation. C'est ainsi par exemple que des déréglementations sectorielles (télécommunications, énergie) ont influé sur les principales institutions du régime global, de même que certains espaces méso contribuent à l'accroissement des inégalités globales (finance). Au-delà, ces logiques méso s'articulent au macro et contribuent à soutenir des dynamiques d'accumulation globales.

Dans cette perspective, l'objectif général de l'atelier consiste à éclairer ces logiques de différenciation à partir d'analyses renouvelées de secteurs et de territoires déjà

appréhendés par la mésoéconomie institutionnaliste (agriculture, automobile, enseignement supérieur, services à la personne, *etc.*), mais aussi à partir de l'exploration de nouveaux espaces méso. L'atelier s'intéressera particulièrement aux contributions privilégiant les études de cas mobilisant des outils théoriques et méthodologiques qui permettent d'analyser ces espaces et leur processus de régulation. A ce titre, l'atelier est naturellement ouvert aux approches méso de la théorie de la régulation tant la mésoéconomie institutionnaliste est, en l'état, principalement inspirée et nourrie par ces approches. Afin d'enrichir la mésoéconomie institutionnaliste, l'atelier est toutefois ouvert à l'usage d'autres approches qui serait mobilisées dans une perspective mésoéconomique (approches évolutionnistes par exemple). En cela, seront considérées les communications s'intéressant :

- Aux dynamiques intermédiaires mettant en évidence l'autonomie relative de tout système productif au niveau mésoéconomique ;
- Aux relations méso-macro, soit dans une logique descendante (influence du régime global sur un espace méso) soit dans une logique ascendante (structuration partielle du régime globale par un espace méso) ;
- Aux relations méso-micro afin d'approfondir la dialectique structure-acteurs de l'analyse mésoéconomique et ainsi déterminer comment les stratégies et les jeux d'acteurs sont conditionnés par les frontières institutionnelles d'un espace méso, les acteurs ayant dans le même temps la capacité d'agir sur ces institutions ;
- Aux travaux proposant des analyses territoriales et/ou comparant des régulations territoriales
- Sans exclure d'autres entrées autour de l'analyse méso.

Pour soumettre votre proposition :

Les propositions de communication sont à déposer sur le site du congrès <https://afep2023.sciencesconf.org/> en choisissant bien comme « thématique », au moment du dépôt, le nom de l'atelier. Il est préférable également de les envoyer (en plus du dépôt sur sciencesconf) aux responsables de l'atelier (florence.gallois@gmail.com ; jeremie.bastien@univ-reims.fr).

Les propositions peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles feront 1 à 2 pages et comprendront :

- Titre de la communication
- Coordonnées de l'auteur ou des auteurs, en cas d'auteurs multiples, indiquer qui est le premier auteur ;
- 5 mots clés
- La présentation de la communication proposée, incluant ses enjeux, la question de recherche, la méthodologie adoptée, le positionnement relativement à l'état de l'art ...
- Une bibliographie courte (10 références environ)

Les intentions de communications seront évaluées selon la procédure habituelle.

Calendrier

27 février 2023	Date limite de réception des projets de communication
Fin mars 2023	Réponse du comité scientifique aux auteurs
1 ^{er} juin 2023	Date limite de réception des textes définitifs

- BARTOLI P., & BOULET D. (1990), "Régulation et spécificités sectorielles : la sphère viticole," *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, Vol. 17, pp. 7-38.
- LAMARCHE T., GROUIEZ P., NIEDDU M., CHANTEAU J.-P., LABROUSSE A., et al. (2021), "Saisir les processus méso-Une approche régulationniste," *Economie Appliquée*, Vol. 2021, pp. 13-49.
- LAURENT C., & DU TERTRE C. (2008), "*Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*," Paris: L'Harmattan.